



## AMBASSADE DE SUISSE

Paris, le 9 mai 1963.

POLITIQUE BERNE

R.P. No 30

CA/gg

par courrier  
-----A L G E R I E  
-----

Sources : Conversations de M. Caillat avec deux proches collaborateurs de M. Jean de Broglie, Secrétaire d'Etat chargé des Affaires algériennes.

---

1°) Rencontre Ben Bella - de Broglie

C'est à la demande de Ben Bella que M. de Broglie s'est rendu en Algérie. Paris, qui recherchait les contacts, avait d'ailleurs provoqué cette demande en freinant certains versements au titre de l'aide française. Cela n'allait pas sans risque: une crise grave était possible. Mais Ben Bella préféra parlementer.

Nos informateurs - qui ont participé à la négociation - estiment que l'accord Ben Bella-de Broglie est le plus favorable qui pouvait être conclu. Mais cet accord, dit l'un d'eux, est "un château de sable au bord de la mer". Il ne durera sans doute pas. Les circonstances changeantes, l'avenir incertain de l'Algérie rendent impossibles des accords à long terme.

Les négociateurs français ont eu l'impression que Ben Bella voulait trouver un modus vivendi avec la France avant l'arrivée de Nasser à Alger. Sans doute se préoccupait-il de renforcer sa position par rapport à celle du leader égyptien. C'est probablement grâce à cette circonstance qu'une solution relativement équilibrée a pu être trouvée dans un délai assez

Sur le plan économique, il s'agissait de faire admettre à Ben Bella que les indemnités à verser aux propriétaires français dépossédés fussent déduites de l'aide française. Il ne serait pas admissible que le contribuable français ait à financer non seulement l'aide que reçoit l'Algérie, mais encore les indemnités à verser aux colons français expropriés.

Ben Bella s'est incliné : l'aide est diminuée de 200 millions de NF, dont le Gouvernement français disposera à sa guise en faveur des propriétaires français dépossédés, et notamment pour rembourser les frais cultureux engagés par les agriculteurs spoliés.

En contre-partie, M. de Broglie a accepté que le Gouvernement algérien reçoive la moitié de ce qui reste de l'aide prévue, soit 400 millions de NF, sous forme d'avances trimestrielles de 100 millions qu'il utilisera à son gré. Les Algériens tenaient beaucoup à la libre disposition d'une partie au moins de l'aide française. M. de Broglie leur a donné satisfaction - ce qui a été critiqué à Paris - dans l'idée qu'au point de vue politique l'aide la plus libérale est en même temps la plus efficace. Les Américains ont fait l'expérience des ressentiments que cause l'aide contrôlée et soumise à des conditions strictes.

La dernière tranche de 400 millions de NF sera distribuée à la manière du plan Marshall. Elle restera donc sous contrôle et devra bénéficier aux entreprises françaises.

Les négociateurs français n'ont reçu que des indications vagues sur le programme de nationalisations du gouvernement algérien. Ils espéraient obtenir l'assurance que certaines industries seraient épargnées, mais les Algériens évitèrent de s'engager.

M. de Broglie et ses collaborateurs se préoccupèrent de sauver l'essentiel, c'est-à-dire avant tout le pétrole. Ils repartirent avec l'impression que l'exploitation du pétrole pourrait continuer assez longtemps pour assurer l'amortissement des installations sahariennes.

L'intérêt bien compris de l'Algérie serait de collaborer avec la France au delà de cette échéance, mais nul ne peut

3)

prédire ce que sera sa politique dans un avenir qui n'est pas immédiat.

En ce qui concerne les questions militaires, le résultat des conversations est le suivant : l'Algérie renonce actuellement, mais sans prendre aucun engagement pour l'avenir, à faire une campagne de revendications. Nos informateurs ont laissé entendre que cette concession avait été obtenue en échange de l'assurance que la France renoncerait à effectuer au Sahara une explosion nucléaire aérienne. De plus, ainsi que l'annonce le communiqué, il est prévu de raccourcir quelque peu le délai d'évacuation des troupes françaises. Mais c'est là, bien entendu, un aspect mineur du complexe militaire.

Ainsi Paris continue vis-à-vis de l'Algérie une politique réaliste, courageuse mais sans illusion. Pour ne pas réveiller dans le public de vieux slogans, on présente tout cela à l'opinion comme si ce n'était pas en fait une révision des accords antérieurs.

## 2°) Visite de Nasser à Alger

Ce qui frappe nos informateurs, c'est la réserve de Ben Bella et de son entourage à l'égard du leader égyptien. Cette réserve, à leur sens, s'explique du fait que Ben Bella se soucie de son prestige et n'admettra pas d'être le brillant second de Nasser. La réserve algérienne est aussi une réaction de prudence : Ben Bella évite de s'engager trop à l'égard de l'Egypte tant que durera l'incertitude qui pèse sur les relations des pays membres de la RAU.

L'accueil de Nasser à Alger fut triomphal. Ben Bella put mesurer la popularité dont jouit son hôte égyptien. Les manifestations publiques célébrant l'amitié de l'Algérie et de l'Egypte ont été brillantes. En revanche, il semble qu'il y ait eu fort peu de séances de travail entre Algériens et Egyptiens. Certains observateurs y voient l'une des raisons du départ précipité de Nasser : celui-ci n'aurait pas voulu prolonger un séjour qui n'allait aboutir à rien de concret.

4)

On a prétendu aussi que le meurtre de Khemisti avait été la cause d'une froideur mal dissimulée entre Algériens et Egyptiens : Ben Bella aurait découvert que l'assassin de Khemisti était à la solde du Caire. Cette version est accueillie avec réserve à Paris où l'on sait que certains milieux africains et nord-africains ont coutume de voir dans chaque crime l'instigation sinistre de l'Egypte.

Si Nasser a quitté Alger plus vite que prévu, cela semble dû, en partie au moins, aux événements de Syrie. Il est possible que ces événements engagent le leader égyptien à écourter aussi, ou même supprimer complètement, son séjour en Yougoslavie.

Solde